

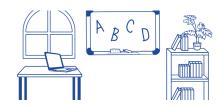


Notre métier depuis 35 ans, FAIRE NAÎTRE DE NOUVELLES COMPÉTENCES!

CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance

Réf: FL-SAP 2025-001 AP

Parcours en Alternance



Le métier

Le CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance est le premier niveau de qualification du secteur de la petite enfance.

Le titulaire de ce diplôme est un professionnel qualifié qui exerce ses activités auprès de l'enfant de moins de six ans dans le souci constant du respect de ses besoins, de ses droits et de son individualité.

Il participe, avec les autres professionnels, à la construction de l'identité et à l'épanouissement de l'enfant dans le respect des choix des parents, premiers éducateurs de l'enfant.

Il établit avec les enfants et les parents une relation de confiance et crée les conditions nécessaires à un accueil et un accompagnement de qualité.

Les fonctions

Dans une finalité éducative, le titulaire du CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance conduit des activités :

- D'animation et d'éveil qui contribuent à la socialisation de l'enfant, à son autonomie et à l'acquisition du langage,
- De soins du quotidien qui contribuent à répondre aux besoins physiologiques de l'enfant et à assurer sa sécurité physique et affective,
- Liées à la collaboration avec les parents et les autres professionnels prenant en compte une dimension éthique qui permet un positionnement professionnel adapté.

Les structures d'accueil

 Établissements d'Accueil du Jeune Enfant (écoles, crèches, halte-garderie...)

Admission

Sélection sur dossier et après un entretien avec notre conseiller

Pré requis

- Aucun diplôme n'est exigé
- Maîtrise de la langue française écrite et orale
- Maîtrise des quatre opérations mathématiques de base
- Être vacciné réglementairement
- Être en situation administrative en accord avec le droit du travail



Alternance

Demander le calendrier

CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance

Réf: FL-SAP 2025-001 AP

Objectifs de la formation

- Accompagner le développement du jeune enfant
- Exercer son activité en milieu collectif
- Exercer son activité en accueil individuel
- Exploiter les compétences attendues dans les enseignements généraux

Programme

La formation a pour objet de valider les compétences professionnelles du CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance. La formation en centre est établie pour une durée de 588 h.

Epreuves professionnelles

- EP1 « Accompagner le développement du jeune enfant »
- EP2 « Exercer son activité en milieu collectif »
- EP3 « Exercer son activité en accueil individuel »
- PSE « Prévention Santé Environnement »

Enseignements généraux

UG1

Français

Histoire-Géographie - Enseignement moral et civique

UG2

Mathématiques

Sciences physiques et chimiques

Période

Effectif

Démarrage Sept.

Max 14 personnes

Financement

Prise en charge dans le cadre du contrat

d'alternance

Le cefi est certifié Qualiopi pour les actions de formation

Méthodes pédagogiques

- Travaux de groupe, mises en situation professionnelle, jeux de rôle et analyses de pratique professionnelle
- Pédagogie active sollicitant une démarche participative de l'apprenant
- Cours magistraux et interactifs assurés par des formateurs permanents ou professionnels extérieurs reconnus.

Supports pédagogiques et matériels

- Supports pédagogiques divers: présentation PowerPoint, vidéos, articles, ouvrages pédagogiques
- Salle d'application avec matériel professionnel adapté
- Espace ressources & Salle informatique avec accès internet
- Application projet voltaire pour tous les apprenants
- Simulateur de vieillissement avec son kit pédagogique, objets connectés...



Modalités

Présentiel

Modalités d'évaluation

Tout au long de la formation, autoévaluation des stagiaires, évaluations formatives et sommatives

Examens organisés et validés par l'Éducation Nationale mai-juin 2022

Épreuves professionnelles:

- EP1 « Accompagner le développement du jeune enfant »
- EP1A Épreuve orale : exposé d'environ 5 minutes suivi d'un entretien environ 20 minutes
 Coef. 6

EP1B - Prévention Santé Environnement

Epreuve écrite 1 heure Coef. 1

EP2 « Exercer son activité en milieu collectif »

Épreuve écrite 1 heure 30 Coef. 4

• EP3 « Exercer son activité en accueil individuel »

Épreuve orale *exposé environ 5 minutes*

suivi d'un entretien d'environ 20 minutes Coef. 4

Enseignements généraux:

- UG1 « Français et Histoire-Géographie Enseignement moral et civique »
- Français

Épreuve écrite 2 heures Coef. 2

Histoire-Géographie

Épreuve orale 15 minutes Coef. 1

UG2 « Mathématiques – Sciences physiques et chimiques »

Épreuve écrite 2 heures Coef. 2

Les emplois accessibles après la formation

Le titulaire du CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance peut exercer son activité professionnelle en :

- Etablissements d'accueil du jeune enfant (EAJE): multi-accueil, crèches collectives, haltes garderies, jardins d'enfants ou autres structures d'accueil spécialisé des jeunes enfants
- Ecole maternelle
- Accueil collectif de mineurs (ACM)
- Domicile (comme salarié d'employeur particulier ou de crèche familiale),
- Maison d'assistants maternels (MAM)
- Domicile des parents (comme salarié d'employeur particulier ou d'organismes de services à la personne

Les passerelles possibles :

- ATSEM
- Diplôme d'Etat d'Auxiliaire Puériculture
- Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant
- Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social
- BAC Pro Accompagnement Soin et Service à la Personne





Lieux de formation

- 11 rue d'Alsace Lorraine 69500 Bron
- 8, rue de la Fraternité 69 700 Givors

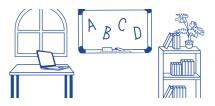
L'ensemble de nos campus sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Le CEFI est engagé dans la démarche H+

Contacter notre conseillère

Sarah Avet Le Veuf

Tél: 04 72 37 94 32

<u>assistantedeformation@cefi-formation.fr</u>



Nos valeurs

Le CEFI, s'inscrit dans le champ de l'économie sociale et solidaire :

- Promouvoir l'accès à la formation, à l'éducation et à la culture
- Inciter les personnes à exercer une citoyenneté active et responsable
- Lutter contre les discriminations et inégalités : promouvoir la diversité et la solidarité entre génération.
- Sensibiliser et contribuer au développement durable (gestion des ressources, gouvernance, égalité professionnelle et mixité)

